

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2023 à 10h00

Présents : Gilles GOSZKA, Mahsa SCHWARTZWALDER, Jean François RIBIERE, Céline VAN DER HEYDEN
Sylvianne BARROCAS, Karine LEMAZO, Regis BAZELIN, Patrick STRAUSS, Claudine GOUSSET

Procurations : Jean Marie ROPP à Gilles GOSZKA, Adeline ARNOULD à Mahsa SCHWARTZWALDER
Antoine DALLONS à Jean François RIBIERE

Excusé : Gilles UTTEWILLER

Absents : Nathalie DONZE, Béatrice MONIER

Secrétaire de séance : Patrick STRAUSS

1. BUDGETS PRIMITIFS 2023 (budgets principal, eau, assainissement collectif, chaleur, SPANC)

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET PRINCIPAL			
948 900.32 €	948 900.32 €	438 052.03€	438 052.03€

Ce budget est équilibré grâce à une forte vente de bois en 2022, ce qui ne sera pas le cas cette année. Il faudra surveiller de très près les dépenses en 2023.

Pour le budget communal, Le maire sera autorisé sur l'année 2023 à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, et ce, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections.

➤ Unanimité

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET EAU			
127 320.18 €	127 320.18 €	237 300.21€	237 300.21€

Nous sommes dans l'obligation d'avoir un tarif minimum à savoir 1,35 HT pour obtenir des subventions. Une étude tarif sera faite dans l'année.

➤ Unanimité

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET ASST COL			
83 416.35 €	83 416.35 €	61 362.84€	61 362.84 €

Ce budget pose problème nous avons fait beaucoup de travaux donc des prêts importants et il reste une dernière tranche à terminer à SAULNOT, nous devons piocher 44 089 euros dans le budget communal pour boucler ce budget. Le conseil Municipal envisage de revoir le tarif à l'avenir.

➤ Unanimité

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET SPANC			
4 272.24 €	4 272.24 €	0.00 €	0.00 €

Ce budget ne pose pas de problème particulier

➤ Unanimité

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
BUDGET CHALEUR			
69 013.72 €	69 013.72 €	81 634.09 €	81 634.09 €

Ce budget ne pose pas de problème particulier

➤ Unanimité

2. Demande de subvention FNADT pour la Maison France Service

La commune fait la demande de la subvention FNADT au titre de 2023 pour la Maison France Service

➤ Unanimité

3. Subventions aux associations

Le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions ci-après aux associations qui ont fourni un dossier.

Les montants ont été globalement maintenus à part une association avec une baisse.

Le total de 1420,00 euros qui est revu avec des suppressions de bénéficiaires et une redistribution.

- A.L.P.A.....	80 €
- Amicale des sapeurs-pompiers.....	200 €
- Amis des écoles de la Roselière.....	200 €
- Amis des salines.....	80 €
- Anciens combattants.....	120 €
- Coopérative scolaire.....	200 €
- Judo club Saulnot.....	200 €
- Le souvenir français.....	60 €
- Tarot Club.....	80 €
- Comité des fêtes de Saulnot.....	100 €
- A.F.M. Téléthon	100 €
- TOTAL.....	1420.00 €

➤ Unanimité

4. Vente lots de bois à la commune de Villers sur Saulnot.

Sur demande de la commune de Villers sur Saulnot le Conseil Municipal accepte de vendre 10 lots de 10 stères à 112,10 euros TTC à des habitants de Villers sur Saulnot.

➤ Unanimité

5. Déclassement d'une parcelle du domaine public

Cette délibération est reportée.

6. Fonds de concours avec la CCPH

La commune peut obtenir un fonds de concours concernant deux projets :

Dépenses HT		Recettes	
TRAVAUX ESSOUAVRE :	24 430 €.	DETR Vidéosurveillance :	11387 €.
PROJET VIDEOSURVEILLANCE :	28 468.21€	FIDP Vidéosurveillance :	8540 €
		CCPH :	25 000 €
		Autofinancement	7 970.81 €
TOTAL 52 898.21 €		TOTAL : 52 898.21 €	

➤ Unanimité

7. Achat licence 4

La licence de l'ancien café est actuellement en vente. Celle-ci est la dernière de la commune.

Monsieur le Maire propose de l'acquérir pour un montant de 5 500 euros plus frais de notaire.

Cette licence s'amortira sur 5 ans.

> Unanimité

Questions diverses :

Pour la tonte serait-il possible de prioriser où il n'y a pas de trottoir ? le nécessaire sera fait dans ce sens.

Une grille avaloir est endommagé à CORCELLES : le nécessaire sera fait.

La fontaine de CORCELLES a une fissure, à revoir.

Au niveau de l'école la signalisation n'est pas très respectée, des mesures seront prises dans ce sens.

Séance levée 13h15

Fait à Saulnot le 11/04/2023
Pour le Maire et par délégation
Patrick STRAUSS

